

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 04 SEPTEMBRE 2008
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 28 AOUT 2008**

Séance : 06 / 2008

13 conseillers présents

Absents excusés : Messieurs CRANKSHAW Freddy et ASSELINEAU Franck

Monsieur CRANKSHAW Freddy a donné procuration à Monsieur DESSE Jean Michel

L'ordre du jour était le suivant :

- 06 / 2008 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance
- 06 / 2008 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 06 / 2008 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire
- 06 / 2008 / 04- * - Subvention pour achat de matériel la C.A.F
- 06 / 2008 / 05- * - Subvention pour le foyer auprès de la C.A.F
- 06 / 2008 / 06- * - Tarif bulletin municipal
- 06 / 2008 / 07- * - Convention pour les locaux
- 06 / 2008 / 08- * - Indemnité de conseil pour Monsieur le Trésorier Principal
- 06 / 2008 / 09- * - Travaux de sécurité rue Marsy, demande de DGE
- 06 / 2008 / 10- * - Demande de subvention pour poteaux incendie
- 06 / 2008 / 11- * - Bilan des demandes de subvention en cours
- 06 / 2008 / 12- * - Subvention pour le comité d'animation et des fêtes
- 06 / 2008 / 13- * - Compte rendu aux différents syndicats
- 06 / 2008 / 14- * - Questions diverses

06 / 2008 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Mademoiselle PAGES Evelyne propose d'être secrétaire de séance et à l'unanimité les membres du conseil sont d'accord.

06 / 2008 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Monsieur le Maire fait une lecture rapide du compte rendu de la dernière réunion du 07 juillet 2008. A l'unanimité les membres du conseil sont d'accord.

06 / 2008 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Maire indique que quatre demandes de subventions ont été envoyées pour le foyer communal et l'Espace Avenir.

Une demande de subvention pour l'Espace Avenir a été faite auprès du FARDA le 19/12/07 et la délibération fut transmise le 04/06/08.

Trois demandes de subvention ont été faite pour le Foyer Communal : une auprès d'Artois Comm, une auprès du FARDA (dont le dossier fut renvoyé avec une actualisation des chiffres) et une auprès de la réserve parlementaire (suite à la venue de Monsieur le Député André FLAJOLET)

06 / 2008 / 04- * - Subvention pour achat de matériel pour la C.A.F

Monsieur DESSE Jean Michel indique que, dans le cadre de l'animation des centres de loisirs et de la petite enfance, une demande de subvention à la C.A.F a été faite pour l'achat d'une sono portable et ce, pour un montant de 233 € 78, soit 40% du montant HT. L'investissement est de 699 TTC.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

06 / 2008 / 05- * - Subvention pour le foyer communal auprès de la C.A.F

Monsieur le Maire informe que le 07 juillet 2008, trois demandes de subvention ont été demandées dans le cadre de l'aménagement du Foyer Communal (Relais d'Assistants Maternelles et Centre Aéré) et ce, pour un montant total de 55977,53 €. Ce montant est réparti comme suit : 25% obtenu auprès d'Artois Comm, 25% auprès du FARDA et 25% auprès de la réserve parlementaire.

Le faux plafond du Foyer Communal ayant déjà été réalisé pour un montant de 1924 € 50, une demande de subvention a été faite auprès de la C.A.F pour 21,5% du montant total des dépenses restant à réaliser.

Une demande de DGE (Dotation Globale d'Equipement) sera faite si la demande de subvention auprès des différents organismes est rejetée.

A l'unanimité les membres du conseil municipal adoptent cette proposition.

06 / 2008 / 06- * - Tarif bulletin municipal

Monsieur le Maire précise que depuis le 24 juin 2004, les tarifs du bulletin municipal concernent 2 parutions dans l'année : 85 € pour une page, 55 € pour une demi-page, 40 € pour un quart de page, 30 € pour un huitième de page. Lors de la dernière édition du bulletin municipal, il y a eu 19 annonceurs.

Monsieur MALY Eric propose de diminuer le prix de la parution en noir et blanc et d'augmenter celle en couleur.

Monsieur WALLE Michel souhaite également que la parution en couleur soit augmentée.

Monsieur THOUILLET Patrice propose de faire un feuillet détachable comprenant les noms, adresses et numéros de téléphone des annonceurs.

Après discussion, il est décidé de ne proposer que des parutions en couleur avec des tarifs comme suit :

- 100 € la page,
- 70 € la demi-page

- 50 € le quart de page,
- 40 € le huitième de page

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

06 / 2008 / 07- * - Convention pour les locaux

Monsieur le Maire indique qu'une convention a été établie par la mairie pour être proposée aux différentes associations pour la mise à disposition des locaux.

Cette convention concerne les Démons du Modélisme, le Club des Aînés, l'Association Amitié Détente et les Skureuils.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

06 / 2008 / 08- * - Indemnité de conseil pour Monsieur le Trésorier Principal

Monsieur Jean Michel DESSE informe qu'une indemnité de conseil est octroyée à Monsieur LECAILLEZ Jean-Pierre, receveur principal.

Cette indemnité est actuellement de 100% à laquelle peut s'ajouter une indemnité de confection des documents budgétaires.

Après discussion, il a été décidé de maintenir la première indemnité en la diminuant de 25% et de ne pas accorder la seconde.

Cette indemnité de conseil est accordée avec 12 voix pour et une abstention.

06 / 2008 / 09- * - Travaux de sécurité rue Marsy, demande de DGE

Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'une nouvelle demande de DGE sera envoyée avec les nouveaux montants.

Cette demande de DGE concerne les travaux de mise en sécurité de la rue Marsy à hauteur du centre équestre c'est-à-dire à l'aménagement d'un chemin piétonnier ainsi qu'au busage.

Le montant des travaux s'élève à 81 683,40 € HT soit 97 705,43 € TTC dont 15 000 € ont été financés par le Conseil Général au titre de la sécurité, 30 000 € également par le Conseil Général et 15 354 € en auto financement.

Le montant de la demande de DGE s'élève à 16 338,70 €.

Monsieur le Président précise qu'une demande de DGE sera également faite pour le Foyer Communal et l'Espace Avenir avant le 1^{er} décembre 2008.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Arrivée de Monsieur DELAYEN Frédéric

06 / 2008 / 10- * - Demande de subvention pour poteaux incendie

Monsieur le Maire informe qu'il faut prendre une délibération pour la pose des 7 poteaux incendie même si ceux-ci ne seront pas installés dans l'année.

La pose de 2 poteaux à incendie va coûter 3 000 € par an à la commune.

La pose de 7 poteaux aura un coût de 21 159,60 € dont 40% vont être subventionnés, suivant un calcul relativement compliqué.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

06 / 2008 / 11- * - Bilan des demandes de subvention en cours

Monsieur le Maire indique que les travaux de la **rue de La Clinche** ont été effectués par l'entreprise LESTREM TP pour un montant total de 40 652 €. La commune doit bénéficier d'une subvention de 21 314,20 € réparti comme suit :

- 10 000 € de la réserve parlementaire
- 5 000 € du département
- 6 314 € de la DGE

Cependant, seul les 5000 € du département ont été versés.

Les travaux de la **rue Marsy** ont engendré un coût de 97 735 €. La commune doit obtenir des subventions pour un montant de 50 000 €.

- 15000 € ont été obtenus par le département au mois d'août.
- Les derniers 35000 € devraient être versés en septembre ou octobre.

Côté **berge de la Lawe**, le montant des travaux payé sur l'année s'élève à 11200,28 € .

- une subvention de 16 336 € a été obtenue dont 6126 € par l'Agence de l'eau (versée en mars 2008)
- Pour le reste, une demande de réaffectation est en cours. La décision sera prise par la Région en septembre pour obtenir une subvention de 10210 €.

Suite aux travaux réalisés dans la **rue de la Croix** en 2006, une subvention de 9 502 € restait à obtenir.

Le solde de DGE a été touché en août.

Concernant la toiture de **l'Espace Avenir**, la facture s'élevait à 27 799 € ; 5 000 € ont été obtenu de la réserve parlementaire sous certaines conditions.

Une subvention de 32 168 € devait être allouée pour la **Brasserie**.

Or, une erreur d'affectation a fait que celle-ci a été versée à la commune d'ALLOUAGNE en octobre/novembre 2007.

Cette commune va réunir le conseil municipal le 25 septembre afin de nous restituer cette subvention.

Concernant **l'Eglise**, une subvention de 5 000 € de la réserve parlementaire reste à obtenir courant septembre.

Au 3 septembre, l'état de la trésorerie affichait un solde disponible de 52000 € et une insuffisance de trésorerie de 4100 €.

Monsieur DESSE Jean Michel précise que le remplacement du lambris a un coût de 32 000 € et que cette somme est à régler pour la fin d'année, ce qui ne posera pas de problème si toutes les subventions sont versées.

06 / 2008 / 12- * - Subvention pour le comité d'animation et des Fêtes

Monsieur DESSE Jean Michel souhaiterait allouer une subvention de 160 € au Comité d'Animation et des Fêtes pour la ducasse de septembre.

Ce montant correspond à l'achat de tickets d'accès aux structures gonflables pour les enfants fréquentant l'école (distribution de deux tickets par enfant).

Monsieur le Président précise que pour les enfants de l'école primaire ne fréquentant pas l'école et habitant la commune, une distribution de tickets sera également effectuée et réglée avec ses propres deniers.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

06 / 2008 / 13- * - Compte rendu aux différents syndicats

Monsieur le Maire indique qu'il n'y a pas eu de réunion de syndicat depuis la précédente réunion.

06 / 2008 / 14- * - Questions diverses

Tarif de la cantine : Monsieur DESSE Jean Michel informe qu'il faut modifier la délibération prise la 09/06/08 concernant le tarif de la cantine.

En effet, le paiement de la cantine ayant été modifié, on ne peut plus indiquer que le ticket est à 2,30 €, mais que le repas est à 2,30 €.

Il en va de même pour le personnel enseignant où le repas est à 3,20 €.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Convention avec LACOUTURE pour l'occupation de la salle des sports : Monsieur le Maire précise qu'une rencontre avec Jean Michel DENOEUDE a eu lieu afin d'établir une convention pour que les enfants de l'école puissent utiliser la nouvelle salle de sport.

La commune de LACOUTURE a accepté de mettre à disposition la salle pour 50 € la demi-journée, ce qui représente un coût de 1800 € par an.

Monsieur DESSE Jean Michel précise que la commune va s'arranger pour utiliser les bus sur place afin d'emmener les enfants.

Monsieur GAQUERE, maire de LA COUTURE, souhaiterait que notre commune lui mette à disposition un local pour la musique.

Demande de subvention 2008 pour la DDEN : Monsieur le Maire indique qu'une demande de subvention lui a été demandée par la DDEN (Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale).

Cette subvention servirait à mieux agir pour la jeunesse des écoles.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord pour ne donner aucune subvention.

Ouverture d'un poste de rédacteur en secrétariat général : Monsieur le Maire souhaiterait que ce type de poste soit ouvert pour la commune. Cela permettrait, notamment à Madame Souillart, de postuler en candidat externe et d'obtenir une évolution de carrière plus correcte.

A l'unanimité, les membres du conseil sont d'accord.

Une demande sera faite auprès du centre de gestion.

Perte d'une échelle pliante : Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'il y a environ 7/8 mois, la salle fut louée à des personnes ayant oublié leur échelle pliante et ils souhaitent aujourd'hui la récupérer.

Repas des Aînés : Monsieur le Président indique que cette année, le repas aura lieu le 5 octobre, et souhaiterait établir la liste des personnes à inviter.

De même, Monsieur DESSE Jean Michel demande à ce que des volontaires portent les repas au domicile des personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer.

Artois Comm : une réunion d'information aura lieu le 16 septembre sur le compostage.

Des composteurs seront mis en vente pour tous les particuliers le désirant au prix de 15 € ou 20 € l'unité.

Bornage de la rue Gauguet et rue de la Croix: Monsieur le Maire et Monsieur Walle, adjoint avaient convoqué les propriétaires et les exploitants concernés. Ils se sont réunis en mairie courant Juillet avec Monsieur FARDEL et le géomètre, Monsieur CHOIN.

Après des discussions mouvementées, la raison l'a emporté et tous les propriétaires ont approuvé et signé le plan de bornage de la rue Gauguet et de la rue de la Croix.

Réunion du 11 septembre pour la ferme de Monsieur SENECHAL : une réunion publique d'information aura lieu à 18h pour l'Association LE BELVAL (insertion de jeunes en difficultés) et à 19h pour l'association Sourires d'Autistes (centre d'autistes pour adultes).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.